

SOMMAIRE

- p. 04 [Contacts](#)
- p. 05 [Présentation](#)
- p. 05 [Conditions Générales](#)
- p. 06 [Lignes Directrices
Semaines](#)
- p. 08 [Lignes Directrices
Marchés](#)
- p. 10 [Lignes Directrices
DVD](#)
- p. 12 [Lignes Directrices
Making Of](#)
- p. 14 [Site Internet
\[www.arabcinemadirectory.com\]\(http://www.arabcinemadirectory.com\)](#)

CONTACTS

www.med-screen.com

LIBAN

Beirut DC (chef de file)
Hania Mroué
hmroue@med-screen.com
Furn El Chebbak,
Rue Sélim El-Khoury
Immeuble Akiki, RDC
Beyrouth - Liban
Tél. & Fax : +961 1 293 212



FRANCE

Europa Cinemas (co-chef de file)
Menem Richa
mricha@med-screen.com
Aude Erenberk
aerenberk@med-screen.com
54, rue Beaubourg
75003 Paris - France
Tél. : +33 1 42 71 53 70
Fax : +33 1 42 71 47 55



TURQUIE

Ankara Sinema Dernegi
Ahmet Boyacioglu
aboyacioglu@med-screen.com
Basak Emre
bemre@med-screen.com
Abay Kunanbay Cad. 20/13,
Kavaklidere Ankara - Turquie
Tél. : +90 312 466 34 84
Fax : +90 312 466 43 31



ITALIE

Europamet
Romano Fattorossi
rfattorossi@med-screen.com
Via Piolti de' Bianchi, 19
20129 Milano - Italie
Tél.: +39 02 70 12 63 20
Fax: +39 02 75 28 01 19



MED-SCREEN

Présentation

Le projet **Med-Screen** vise à promouvoir le cinéma des 8 pays et territoires arabes de la région MEDA dans le cadre du programme Euromed Audiovisuel II de l'Union européenne.

L'objectif est d'améliorer la visibilité de ces œuvres dans les pays du partenariat et d'augmenter leur chance d'être commercialisés.

Pour cela, il propose de mettre en œuvre les actions suivantes :

1. Organiser des « Semaines de films arabes » dans des salles de cinéma implantées dans la région MEDA ou en Europe, de préférence en partenariat avec des festivals ou des institutions.
2. Donner aux ayants droits des films arabes les moyens d'être présents sur les principaux marchés de films pour augmenter leur chance d'être achetés et de bénéficier d'une sortie en salles.
3. Donner aux éditeurs DVD des films arabes les moyens d'assurer une plus grande promotion, notamment en achetant plus d'espaces publicitaires, et d'augmenter le nombre de langues disponibles sur le DVD pour toucher un public plus large.

4. Réaliser et diffuser des « Making of » de films arabes sous deux formats : un court destiné à faire la promotion de ces films sur des sites Internet et un long qui pourra être proposé comme bonus pour la sortie DVD de ces films.

5. Créer un site Internet sur les cinématographies des pays arabes qui sera conçu comme un outil de travail efficace pour les professionnels.

Ce programme est mis en œuvre par un **Consortium** composé de :

- Beirut D.C. (Liban)
- Europa Cinemas (France)
- Ankara Sinema Dernegi (Turquie)
- Europanet by A.I.A.C.E. (Italie)

Conditions Générales

1. Films Eligibles

Sont éligibles les longs métrages de fiction et documentaires issus des 8 pays et territoires arabes de la région MEDA suivants : **Algérie, Egypte, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoires Palestiniens et Tunisie.**

Sont exclus les films pornographiques, publicitaires, racistes ou faisant l'apologie de la violence.

2. Durée de l'action

Trois années : 2006, 2007, 2008.

LIGNES DIRECTRICES

— Semaines

1. Action et objectif

Med-Screen proposera l'organisation de « Semaines de films arabes de la région MEDA », notamment sur les territoires du partenariat réputés difficiles pour cette cinématographie.

Ces « Semaines » se dérouleront dans des salles de cinéma et seront organisées de préférence en partenariat avec des festivals ou des institutions agissant dans le secteur du cinéma. La programmation pourra inclure des courts métrages.

L'objectif de cette action est d'introduire ces films sur des territoires nouveaux et de contribuer à créer un public pour ces cinématographies. A terme, l'attente de ce public émergent pourrait encourager les distributeurs et les éditeurs DVD de ces territoires à assurer la sortie de ces films en salles ainsi que leur diffusion sur support DVD.

2. Choix des partenaires

→ Afin d'accroître la portée et la visibilité des « Semaines », **Med-Screen** privilégiera les partenariats avec des **festivals** déjà existants, implantés en Europe ou en Méditerranée, ayant fidélisé un public. **Med-Screen** leur proposera

d'intégrer une « Semaine » à leur programmation sous la forme d'une « section parallèle ». La sélection des films, l'organisation et la communication de l'événement seront menées en coordination étroite avec la direction du festival et les salles qui accueilleront la « Semaine ».

→ **Med-Screen** pourra également organiser ces « Semaines » en partenariat avec des **institutions** pouvant mettre une ou plusieurs salles de cinéma à disposition de l'événement.

→ Dans le cas d'un territoire difficile où de tels partenariats ne sont pas envisageables, **Med-Screen** pourra collaborer directement avec une **salle de cinéma**.

Dans tous les cas, les salles de cinéma devront être situées dans l'un des pays du partenariat, équipées de projecteur 35 mm de bonne qualité technique image et son, dotées d'une billetterie payante et présenter des conditions de sécurité et d'accueil du public en conformité avec les normes nationales.

Med-Screen veillera à une répartition géographique la plus équilibrée possible entre les pays du partenariat, en donnant la priorité aux territoires et villes où la visibilité du film arabe est faible.

3. Choix des films

Med-Screen proposera une liste de titres non exhaustive à partir de laquelle les partenaires pourront établir leur programmation. La sélection devra témoigner d'une réelle diversité géographique.

4. Les partenariats

Med-Screen proposera aux partenaires et aux salles une convention de partenariat où l'apport et les obligations de chacune des parties seront spécifiés.

L'apport de **Med-Screen** porte sur les coûts éligibles suivants :

- Tirage ou location des copies
- Transport des copies
- Edition du matériel promotionnel (catalogues, affiches, flyers)
- Achats d'espace (insertions presse)
- Invitation des réalisateurs

L'apport du festival ou de l'institution :

- Mobilisation des médias locaux et contribution par tous les moyens habituels (mailing, affichage,...) à la publicité de l'événement.
- Animation de la salle : accueil du public et des réalisateurs

invités, organisation de rencontres et de tables rondes.

- Recensement des entrées et collecte des recettes

L'apport de l'exploitant de la salle :

- Mise à disposition de la salle
- Affectation du personnel nécessaire pour l'organisation de l'événement

Les partenaires et la salle devront s'engager à adhérer pleinement à l'effort de visibilité de ce programme de soutien dans le cadre d'Euromed Audiovisuel II.

Les recettes des films projetés dans le cadre des « Semaines » reviendront aux partenaires (festival ou institution) et aux salles selon des modalités de partage clairement établies dans les conventions signées avec **Med-Screen**.

LIGNES DIRECTRICES

— Marchés

1. Action et objectif

Med-Screen donnera aux films arabes de la région MEDA et à leurs ayants droits les moyens d'être présents sur les principaux marchés de films (Cannes, Berlin, etc.). Il prendra en charge notamment les frais d'inscription des films aux projections du marché, les frais d'inscription des ayants droits et de l'attachée de presse, le transport des copies et l'édition de matériel promotionnel (copies DVD, Beta, dossiers de presse, etc.). La participation d'un film à un marché s'effectuera conformément aux conditions et règlements de ce marché.

L'objectif est d'augmenter les chances de ces films d'être achetés et de bénéficier d'une sortie commerciale en salles dans les pays du partenariat.

2. Bénéficiaires du soutien et critères d'éligibilité

Les bénéficiaires sont les **ayants droits** des longs métrages de fiction et documentaires issus des 8 pays et territoires arabes de la région MEDA.

Seront éligibles les sociétés de production ou de vente, légalement constituées et implantées dans l'un

des 8 pays et territoires arabes de la région MEDA ou dans l'un des 25 pays de l'Union européenne.

3. Modalités de soutien

Une convention de partenariat sera signée entre l'ayant droit et **Med-Screen**. Elle précisera les modalités et le montant maximum du soutien ainsi que les engagements de chacun.

L'ayant droit s'engage notamment à adhérer pleinement à l'effort de visibilité de ce programme de soutien dans le cadre d'Euromed Audiovisuel II.

Après sa participation au marché, l'ayant droit est tenu de communiquer à **Med-Screen** un reporting précis concernant les contacts pris sur le marché avec les acheteurs potentiels, la conclusion d'accords éventuels avec ces acheteurs et la liste des professionnels ayant assisté aux screenings du marché.

L'ayant droit devra transmettre à **Med-Screen** les factures et leurs preuves d'acquiescement qui serviront à établir le montant final du soutien.

Si toutes les conditions requises sont observées, **Med-Screen** procède au

versement du soutien conformément aux engagements pris dans la convention de partenariat.

Le soutien ne pourra être versé qu'après la participation au marché.

4. Frais éligibles

Les frais éligibles pour cette action sont :

- Frais d'inscription du film aux projections du marché
- Frais d'inscription de l'ayant droit au marché
- Frais d'inscription de l'attaché(e) de presse au marché
- Transport des copies
- Matériel promotionnel (Copies DVD, Beta, Dossiers de presse...)

Les frais de tirage et de sous-titrage d'une copie 35 mm sont éligibles. Dans ce cas, ce programme prendra en charge ces frais à hauteur de 50% et dans les limites d'un montant maximum.

5. Dossier de candidature

Le **dossier de candidature** comprend les documents suivants :

- Un formulaire de candidature dûment complété.

- Un extrait récent du registre national du commerce concernant la société qui effectue la demande.
- Une copie du film sur support DVD (ou VHS), de préférence sous-titrée français ou anglais.
- Un dossier de presse s'il est déjà disponible au moment du dépôt de la demande.

La **date limite de réception** de la demande sera précisée dans le texte de **l'appel à candidatures**.

Le dossier pourra être envoyé indifféremment à l'une des deux adresses suivantes :

LIBAN

Hania Mroué
hmroue@med-screen.com
Beirut DC
Furn El Chebbak,
Rue Sélim El-Khoury
Immeuble Akiki, RDC
Beyrouth - Liban
Tél. & Fax : +961 1 293 212

FRANCE

Aude Erenberk
aerenberk@med-screen.com
Europa Cinemas
54, rue Beaubourg
75003 Paris - France
Tél. : +33 1 42 71 53 70
Fax : + 33 1 42 71 47 55

LIGNES DIRECTRICES

—DVD

1. Action et objectif

Med-Screen apportera un soutien financier aux éditeurs DVD qui diffuseront des films arabes de la région MEDA sur les territoires du partenariat.

Ce soutien est destiné à améliorer la promotion et les conditions de diffusion de cette cinématographie sur support DVD, et de toucher un public plus large en augmentant le nombre de langues disponibles sur le DVD.

2. Bénéficiaires du soutien et critères d'éligibilité

Les bénéficiaires sont les **éditeurs DVD** de longs métrages de fiction et documentaires issus des 8 pays et territoires arabes de la région MEDA.

Seront éligibles :

- Les sociétés d'édition DVD implantées dans l'un des 8 pays et territoires arabes de la région MEDA ou dans l'un des 25 pays de l'Union européenne, légalement constituées et habilitées à commercialiser les films sur support DVD.
- Les sociétés qui assurent l'ensemble des missions liées à l'édition DVD, notamment l'acquisition des droits, l'édition et la commercialisation.

3. Modalités de soutien

Une convention de partenariat sera signée entre l'éditeur DVD et **Med-Screen**. Elle précisera les modalités et le montant maximum du soutien ainsi que les engagements de chacun.

L'éditeur s'engage notamment à adhérer pleinement à l'effort de visibilité de ce programme de soutien dans le cadre d'Euromed Audiovisuel II.

Après la sortie, l'éditeur est tenu de communiquer à **Med-Screen** un échantillon de chaque matériel de promotion édité (dossier de presse, insertions presse, affiches, flyers, etc.) et d'informer **Med-Screen** du nombre de DVD vendus.

L'éditeur devra transmettre à **Med-Screen** les factures et leurs preuves d'acquiescement qui serviront à établir le montant final du soutien.

Si toutes les conditions requises sont observées, **Med-Screen** procède au versement du soutien conformément aux engagements pris dans la convention de partenariat.

Le soutien ne pourra être versé qu'après la sortie DVD du film objet de la demande.

4. Frais éligibles

Les frais éligibles pour cette action sont :

1. Promotion :

- Fabrication de supports de promotion : création de pages publicitaires, affiches, flyers, etc.
- Achats d'espaces promotionnels : insertions presse (programmes, journaux, magazines), affichage, etc.

2. Ajout d'une ou plusieurs langue(s) supplémentaire(s) parmi les langues des pays du partenariat.

5. Dossier de demande de soutien

Le dossier de demande de soutien comprend les documents suivants :

- Le formulaire de demande de soutien dûment complété.
- Le budget prévisionnel de sortie.
- Un extrait récent du registre national du commerce concernant la société qui effectue la demande.
- La copie du contrat signé avec l'ayant droit.
- Le synopsis et la fiche technique du film.
- Une copie du film sur support DVD ou VHS, de préférence sous-titrée français ou anglais.

La date limite de réception de la demande sera précisée dans le texte de l'appel à candidatures.

Le dossier pourra être envoyé indifféremment à l'une des deux adresses suivantes :

LIBAN

Hania Mroué
hmroue@med-screen.com
Beirut DC
Furn El Chebbak,
Rue Sélim El-Khoury
Immeuble Akiki, RDC
Beyrouth - Liban
Tél. & Fax : +961 1 293 212

FRANCE

Aude Erenberk
aerenberk@med-screen.com
Europa Cinemas
54, rue Beaubourg
75003 Paris - France
Tél. : +33 1 42 71 53 70
Fax : +33 1 42 71 47 55

LIGNES DIRECTRICES

—Making Of

1. Action et objectif

Med-Screen se propose de réaliser des **making of** de films arabes de la région MEDA.

Une version courte de ces making of sera mise en ligne sur des sites Internet afin d'améliorer la visibilité de ces films et de les promouvoir, et une version longue enrichira la partie « bonus » du DVD.

Sont éligibles les scénarii de longs métrages de fiction dont le tournage est prévu pour les 12 mois suivant la demande.

Le but de cette action est d'assurer et de diffuser l'information sur ces films dès la phase du tournage. Par ailleurs, cette action permettra une meilleure connaissance des conditions de création de ces films, de leurs équipes artistiques et techniques.

2. Bénéficiaires et critères d'éligibilité

Les bénéficiaires sont les sociétés de production de longs métrages de fiction issus des 8 pays et territoires arabes de la région MEDA.

Sont éligibles les sociétés de production légalement constituées et

implantées dans l'un des 8 pays et territoires arabes de la région MEDA ou dans l'un des 25 pays de l'Union européenne.

Le lieu de tournage du film objet de la demande devra être situé impérativement dans l'un des pays du partenariat.

3. Le partenariat

Une **convention de partenariat** sera signée entre la société de production et **Med-Screen**. Elle précisera les modalités du tournage, les engagements de la société de production et ceux de **Med-Screen**.

4. Réalisation du making of

Une équipe de 2 personnes (opérateur et journaliste) se rendra sur les lieux de tournage pour interviewer certains des postes clés de l'équipe artistique et technique :

- Réalisateur
- Producteur
- Les 2 rôles principaux
- Scénariste
- Compositeur
- Image
- Son

La durée du tournage du making of sera de 2 jours en moyenne. Deux formats de making of seront édités :

- 1 format court d'une durée de 9 minutes, destiné à une diffusion sur des sites Internet partenaires.
- 1 format long (montage cut des interviews) d'une durée de 35 minutes environ, qui pourra figurer parmi les bonus des DVD.

5. Dossier de candidature

Un appel à candidatures sera lancé au début de chaque année d'activité du programme : 2006, 2007 et 2008.

Le **dossier de candidature** comprend les documents suivants :

- Un formulaire de candidature dûment complété.
- Un extrait récent du registre national du commerce concernant la société qui effectue la demande.
- Une copie du scénario, en français ou en anglais.

La **date limite de réception** de la demande sera précisée dans le texte de l'appel à candidatures.

Le dossier pourra être envoyé indifféremment à l'une des deux adresses suivantes :

LIBAN

Hania Mroué
hmroue@med-screen.com
Beirut DC
Furn El Chebbak,
Rue Sélim El-Khoury
Immeuble Akiki, RDC
Beyrouth - Liban
Tél. & Fax : +961 1 293 212

ITALIE

Romano Fattorossi
rfattorossi@med-screen.com
Europenet
Via Piolti de' Bianchi, 19
20129 Milan - Italie
Tél.: +39 02 70 12 63 20
Fax: +39 02 75 28 01 19

SITE INTERNET

www.arabcinemadirectory.com

Med-Screen envisage la création d'un site Internet portant sur les cinématographies des 8 pays et territoires arabes de la région MEDA.

1. Informations sur la production cinématographique

Conçu à la fois pour les professionnels ainsi que les cinéphiles, ce site fournira une ample gamme d'informations sur le cinéma arabe de la Méditerranée. Tout visiteur pourra y trouver une page complète dédiée à chaque film. Cette page comprendra :

- Le synopsis du film
- La fiche technique et artistique
- L'affiche du film
- La biographie et la filmographie du réalisateur
- Des photos du réalisateur, du film, du tournage
- Le making of du film (si disponible)
- Des articles de presse
- La société de production
- Sociétés de distribution par territoire

2. Informations sur les publications

De plus, des informations concernant toutes les publications sur le cinéma arabe seront disponibles sur ce site qui sera régulièrement mis à jour et fonctionnera comme véritable base de données.

www.
arab
cinema
directory
.com